

# DEJEPS - DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## Disciplines Gymniques Acrobatiques (GAF/Tr)

## Disciplines Gymniques d'Expression (GR)

### AVANTAGES

- Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences liées à la fonction :
  - **d'entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le "PPF" et de gymnastes de performance
  - **de coordonnateur / manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
  - **de formateur** : encadrement de formation de cadres

Le taux de réussite était de 86% en 2020-2021, 58% en DGA et 61% en DGE en 2021-2022 (au terme de la première année).

L'insertion professionnelle dans l'activité des trois promotions précédentes est de 97% six mois après l'obtention de la certification et de 93% deux ans après l'obtention de la certification.

### OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif ou de développement
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire une démarche de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire des actions de formation

### CONTENUS

- Unité capitalisable (UC1) : Être capable de concevoir un projet d'action
- Unité capitalisable (UC2) : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Unité capitalisable (UC3) : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- Unité capitalisable (UC4) : Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

### MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en ligne
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
  - » Outils numériques
- Méthode d'évaluation :
  - » La réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
  - » Un entretien pour soutenir le dossier
  - » Une épreuve de formation de cadres en situation
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Un entretien portant sur la conduite de séance

### FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management ou en formation

## PUBLIC

**Stagiaires en formation initiale (dont apprentissage)**

**Stagiaires en contrat d'apprentissage**

**Stagiaires en formation professionnelle pour les titulaires :**

- Du CQP AAG
- Du BPJEPS Activités Gymniques
- Du BEES 1<sup>er</sup> degré
- Du moniteur fédéral
- De l'entraîneur fédéral
- De la licence STAPS entraînement sportif

*L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contacter l'INF/FFGym.*

## PARTICIPANTS

15 stagiaires en GAF, 15 stagiaires en Tr, 15 stagiaires en GR

*L'INF/FFGym se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Stagiaires de niveau moniteur**

**Avoir 18 ans révolus le 28 avril 2023**

**Être titulaire du PSC1**

**Être recensé et avoir suivi la journée de défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)**

**Satisfaire aux tests d'entrée en formation**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF/FFGym

» Lieu : Sur différents sites en France (cf. plan de formation)

» Dates : 28 avril 2023 au 28 septembre 2024

» Durée : 17 mois (605 heures maximum en centre de formation, sans allègement, et 500 heures en club)

Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles, se rapprocher de l'INF/FFGym pour en savoir plus

» Frais de dossier : 110€

» Coût moyen (pour un employeur hors apprentissage) :

8 687 € (soit 14,60€/h, sous réserve de modification)

» Coût en apprentissage : nous contacter

*Les formations proposées par l'INF/FFGym sont éligibles aux financements des OPCO.*

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant. Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO.*

*En fonction du statut du stagiaire différents dispositifs sont possibles :*

- Contrat d'apprentissage
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel

## TUTEUR / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le tuteur / maître d'apprentissage doit attester d'une qualification à minima de niveau 5 en disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression et d'une expérience professionnelle ou bénévole de 2 ans dans l'encadrement, à minima de niveau national, en disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression.

## CONTACTS

Contact administratif : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Responsable pédagogique de la formation : **Thierry Gauvin**

## Inscription avant le 24 mars 2023 :

Connectez-vous à votre espace licencié FFGym puis [Cliquez ici](#)

Pour les non licenciés, nous contacter.

## CALENDRIER DE FORMATION

Tests de sélection	27-28 avril 2023
Positionnement	28-29 avril 2023
Début du 1 <sup>er</sup> module de formation	24 juin 2023
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	24 juin 2023
Fin de la formation	28 sept. 2024

## Documents à fournir à l'inscription :

- Frais de dossier de 110,00 € à régler par virement.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques datant de moins de 3 mois aux tests de sélection (postérieur au 27 janvier 2023).
- La copie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité : recto verso)
- L'attestation de recensement pour les Français de moins de 25 ans
- Le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- La photocopie du diplôme du tuteur
- Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence
- Les pages 4 et 5 du dossier d'inscription (avec photo)
- Une attestation de pratique personnelle (annexe page 8)
- Une attestation d'initiation (annexe page 9)
- Une attestation d'expérience (annexe page 10)
- La photocopie du diplôme de votre tuteur, si celui-ci est identifié
- La fiche de renseignement apprentissage (pour les candidats en apprentissage)

*Programme sous réserve de modifications*

Institut National de Formation de la FFGym  
N° de SIRET : 421 987 587 00019

7<sup>ter</sup> cour des Petites Ecuries 75010 PARIS  
N° de déclaration d'activité : 11753075575

Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

Tél. : 01 48 01 24 48

Mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## LES + DE CETTE FORMATION :

- Diplôme professionnel d'entraîneur
- Rémunération possible à temps complet
- Formation de qualité assurée par des experts
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle et en contrat d'apprentissage
- Formation contextualisée dans les clubs et les pôles
- Allègements de formation ou équivalences partielles pour les titulaires des diplômes fédéraux
- Suivi individualisé du stagiaire
- Accompagnement du projet d'entraînement dans le club

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les tests de sélection se déroulent à distance. Ils se compose d'une épreuve écrite de 30 mn sur un sujet gymnique général, d'un QCM en ligne et d'un entretien de 30 mn avec un jury, comprenant notamment l'analyse d'une vidéo.

L'entretien de positionnement se déroule également à distance, en visioconférence avec le stagiaire, son tuteur / maître d'apprentissage et son président de club. Cet entretien permettra de proposer une formation adaptée en fonction des niveaux de compétences et d'entraînement des candidats.

## ALLEGEMENT DE FORMATION

Les titulaires du moniteur peuvent être allégés de 3 semaines de formation.

Les titulaires de l'entraîneur et du BEESAG peuvent être allégés de 8 semaines de formation.

**IMPORTANT :** les allègements ne sont pas systématiques. Ils seront appréciés par les formateurs lors du positionnement.

## STAGE D'APPLICATION

Niveau minimum des gymnastes souhaité pour le stage en situation (500h) : Avenir ou National

## CERTIFICATION

UC 1 et UC2 : Le candidat présente un dossier de 20 pages maximum sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement qu'il expose devant un jury

UC3 : Production d'un cahier d'entraînement du groupe support et animation d'une séance dans le centre de formation, suivie d'un entretien

UC3 : Animation d'une formation de cadres

UC4 : Animation d'une séquence d'aide ou parade suivie d'un entretien.

*Programme sous réserve de modifications*

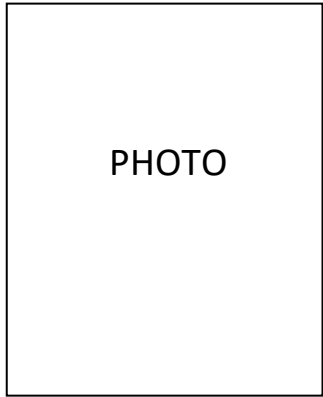
Institut National de Formation de la FFGym  
N° de SIRET : 421 987 587 00019

7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS  
N° de déclaration d'activité : 11753075575

Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

NOM de naissance : ..... PRENOM : .....  
NOM d'usage : .....  
Date de naissance : ...../...../.....  
Vile de naissance + département : .....  
Nationalité : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....  
Adresse postale complète : .....  
.....



## INSCRIPTION AUX EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION ET A LA FORMATION DEJEPS GYMNASTIQUE 2023-2024

### *Mentions*

Disciplines Gymniques Acrobatiques :

- GAF
- Tr

Disciplines Gymniques d'Expression :

- GR

***Date limite d'inscription : 24 mars 2023***

*Les informations recueillies dans ce dossier d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Gymnastique pour permettre une analyse de la session de formation DEJEPS 2023-2024. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à une analyse interne et au suivi de cohorte demandés dans le cadre des habilitations de formation.*

*Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : INF/FFGym*

*Dossier d'inscription*  
Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr  
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Est-ce que votre structure de stage est la même que votre structure d'appartenance ?

OUI                  NON

Si non, indiquez ses coordonnées ici (Nom, adresse complète, Nom et Prénom du Président, mail et téléphone) : .....

.....  
.....

### Mode de financement envisagé :

- club
- OPCO
- personnel - CPF
- Etat (Mairie, Région...)
- Contrat d'apprentissage
- non connu à ce jour

### Parcours scolaire et/ou professionnel :

Scolarité suivie jusqu'en ? (CAP... Bac + 4) : .....

Diplôme scolaire le plus haut obtenu ? : .....

Diplôme universitaire le plus haut obtenu ? : .....

Diplôme professionnel le plus haut obtenu (BPJEPS...) : .....

Diplômes fédéraux, d'Etat ou de branche déjà obtenus ? : .....

**Avez-vous identifié un tuteur ou maître d'apprentissage ?**      OUI    NON

Si oui, NOM : ..... Prénom : .....

Diplôme : .....

Expérience professionnelle : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION :

Les pièces complémentaires suivantes doivent être chargées au plus tard le 24 mars 2023 sur votre espace « FORMAGym », « Mon compte », « Gestion du compte », « Mes documents », intitulées : « NOM du stagiaire – pièce », selon l'ordre ci-dessous, de la manière suivante : *Ajouter un document, choisir un fichier, enregistrer.*

- Les pages 4 et 5 de ce dossier d'inscription
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques datant de moins de 3 mois aux tests de sélection (*postérieur au 27 janvier 2023*).
- La copie du diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou équivalent
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité en recto verso) - *Attention, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité*
- L'attestation de recensement pour les Français de moins de 25 ans
- Le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Une attestation de pratique personnelle (annexe en page 8)
- Une attestation d'initiation (annexe en page 9)
- Une attestation d'expérience (annexe en page 10)
- La photocopie du diplôme de votre tuteur, si celui-ci est identifié
- Les diplômes pour équivalence aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation <sup>(1)</sup>
- Les diplômes pour équivalence aux Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP) <sup>(2)</sup>
- Les diplômes pour Equivalences d'Unité Capitalisable
- Frais de dossier de 110,00 € à régler de préférence par virement à l'ordre de l'INF/FFGym

*Pour les personnes en situation de handicap, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie sur la nécessité d'aménager les tests d'exigences préalables, la formation ou les épreuves certificatives.*

VALIDATION DES EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTREE EN FORMATION  
Photocopie d'un des diplômes permettant de valider les exigences préalables  
à l'entrée en formation par équivalence<sup>(1)</sup>

OU

Une attestation de pratique personnelle (annexe en page 9) et une d'initiation (annexe en page 10) dans l'une des disciplines gymniques.

*Dossier d'inscription*



## Tableau d'équivalences de diplômes

### Disciplines Gymniques Acrobatiques

Diplôme	EPEF	EPMSP	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Gymnaste de haut niveau GAF ou GAM ou Tr ou Tu ou Gac	X					
BPJEPS AGFF AGA	X	X				
BPJEPS AGFF AGA + UCC GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou GAC	X	X				X <sup>(1)</sup>
BPJEPS AG option AGA	X	X				X <sup>(1)</sup>
BEES1 GAM ou GAF	X	X			X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>
BEES1 TSA	X	X			X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>
Initiateur GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou GAC FFGym	X					
3 initiateurs FFGym parmi GAM, GAF, Tr, Tu Gac	X	X				
Animateur FFGym GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X					
Moniteur FFGym GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X					
Entraîneur FFGym GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X	X			X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>
Animateur premier niveau GAM ou GAF FSCF	X					
Animateur FSCF 3ème degré GAM ou GAF						X <sup>(1)</sup>
Brevet 1er degré UFOLEP GAM ou GAF ou Tr	X					
Brevet 2ème degré UFOLEP GAM ou GAF ou Tr						X <sup>(1)</sup>
CQP AAG mention AGA	X					

<sup>(1)</sup> sur justification d'une expérience professionnelle d'entraînement de gymnastes de 300 heures dans l'une des six disciplines mentionnées à l'article 2.

### Disciplines Gymniques d'Expression

Diplôme	EPEF	EPMSP	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Sportif HN GR ou AE	X					
BPJEPS AG option GR ou AGA	X	X				X <sup>(1)</sup>
BPJEPS AGFF mention AGE ou forme en cours collectif	X	X				
BPJEPS AGFF mention AGE+ UCC GR ou Aérobie	X	X				X <sup>(1)</sup>
BEES1 GR ou Aérobie	X	X			X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>
Animateur FFG cardio-vasculaires ou d'expression + initiateur GR ou Aérobie	X	X				
Initiateur FFGym GR ou Aérobie	X					
Animateur FFGym GR ou Aérobie	X					
Animateur 1er niveau FSCF GR	X					
Brevet fédéral 1er degré UFOLEP GR	X					
Moniteur FFGym Aérobie	X					
Moniteur FFGym GR	X	X				X <sup>(2)</sup>
Entraîneur FFGym GR ou Aérobie	X	X			X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>
CQP AAG mention AGE	X					

<sup>(1)</sup> sur justification d'une expérience professionnelle d'entraînement de gymnastes de 300 heures dans l'une des deux disciplines mentionnées à l'article 2.

Dossier d'inscription





# ANNEXE

## Attestation d'initiation de pratique gymnique dans une structure

Je soussigné(e) : Mme ou M. ....  
Président(e) de l'association .....  
Certifie que Mme ou M. ....  
Né(e) le ..../...../..... à .....  
Demeurant .....  
Code Postal ..... Commune .....

a exercé les fonctions de :      • animateur                      • entraîneur  
Activités encadrées du : ..... au .....  
Volume horaire hebdomadaire : ..... heures  
Nombre total d'heures effectuées : ..... heures  
Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :  
Code Postal ..... Commune .....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à :                                      Le :

*La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :*

*« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).*

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».*

*Dossier d'inscription*

*Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr  
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)*

## ANNEXE

### Attestation d'expérience professionnelle de 300h minimum d'encadrement gymnique dans une structure

Je soussigné(e) : Mme ou M. ....

Président(e) de l'association .....

Certifie que Mme ou M. ....

Né(e) le ..../...../..... à .....

Demeurant .....

Code Postal ..... Commune .....

a exercé les fonctions de :      • animateur                      • entraîneur

Activités encadrées du : ..... au .....

Volume horaire hebdomadaire : ..... heures

Nombre total d'heures effectuées : ..... heures

Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :

Code Postal ..... Commune .....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette  
attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à :

Le :

*La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :*

*« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).*

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».*

*Dossier d'inscription*

*Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr*

*N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

*Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)*

## CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS DGA 2023-2024 - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

<b>Semaines</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Dates</b>	24-28 juin 23	29 juin- 2 juil 23	26-29 août 23	30 août 2 sept 23	13-17 sept 23	oct 23	30 oct- 3 nov 23	20-23 nov 23
<b>Lieux</b>	Voiron	Voiron	St Lo/ Mulhouse	St Lo/ Mulhouse	Paris	Voiron	St Lo/ Mulhouse	Sotteville
<b>Semaines</b>	9	10	11	12	13	14	15	16
<b>Dates</b>	11-14 dec 23	22-25 jan 24	fev- mars 24	mars-avr ou mai 24	15-18 avril 24	13-17 mai 24	mai ou juin 24	juin ou juil 24
<b>Lieux</b>	St Etienne	Rennes	St Lo/ Mulhouse	A confirmer	Boulazac	Paris	A confirmer	A confirmer

80 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)  
59 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

*Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.*

### Dossier d'inscription

Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr  
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

## CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS DGA 2023-2024 - TRAMPOLINE

<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Dates</b>	24-28 juin 23	29 juin-2 juil 23	5-9 juil 23	28-31 août 23	oct 23	nov 23
<b>Lieux</b>	Voiron	Voiron	Antibes	Cournon	Voiron	Rennes
<b>Semaines</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>Dates</b>	11-15 dec 23	jan 24	22-25 jan 24	fév 24	mars-avr ou mai 24	13-17 mai 24
<b>Lieux</b>	Insep	Antibes	Rennes	Cournon	A confirmer	Paris

80 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)

59 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

*Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.*

### Dossier d'inscription

Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)  
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

## CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS DGE 2023-2024 - GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Dates</b>	24-28 juin 23	29 juin-2 juil 23	août 23	août 23	oct 23	oct 23	nov 23	dec 23
<b>Lieux</b>	Voiron	Voiron	à confirmer	à confirmer	Voiron	à confirmer	à confirmer	à confirmer
<b>Semaines</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	
<b>Dates</b>	fev 24	mars 24	13-17 mai 24	mai 24	juin 24	juin 24	juil 24	
<b>Lieux</b>	à confirmer	à confirmer	Paris	à confirmer	à confirmer	à confirmer	à confirmer	

80 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)

59 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

*Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.*

### Dossier d'inscription

Institut National de Formation de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr  
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)